

Concours des Ecoles / Scrabble Duplicate

RÈGLEMENT 2018-2019

1. Le concours est ouvert aux élèves des écoles primaires et à ceux des établissements secondaires (de la 1^{ère} à la rhéto). Il est prioritairement destiné aux élèves débutant dans la pratique du Scrabble. A ce titre, nous réfléchissons, pour la saison 2019-2020, à changer les critères d'accessibilité au concours. Un sondage vous a été envoyé dans le présent mail.

2. La première phase du Concours, qui vient de vous être envoyée, peut être organisée dans chaque établissement entre le **1er octobre et le 30 novembre 2018**. L'épreuve se déroule en une seule fois sur une durée de 2 x 20 minutes.

Le concours est strictement individuel. Les participants disposent simplement de la feuille de jeux officielle, d'un stylo à bille et d'une éventuelle feuille de brouillon vierge. La consultation d'un quelconque document est interdite (dictionnaire, liste de mots, machine, etc.). Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble® édition 2016.

3. L'organisation du concours étant régionale, il appartient aux établissements scolaires souhaitant participer de s'adresser au délégué scolaire régional de la Fédération Belge de Scrabble (liste jointe) pour vérifier que le concours est bien organisé dans cette région et en connaître les modalités pratiques.

4. Les feuilles de jeux non corrigées sont à faire parvenir à la Commission des Jeunes (par courrier à l'adresse suivante : Chez Christine Schneider rue Donveau, 21 5621 HANZINELLE. Une liste des élèves participants avec nom, prénom et classe, conforme au modèle joint, doit être envoyée par courriel à ce même correspondant (scrabble.scolaires@gmail.com).

5. Les meilleurs élèves participeront à la deuxième phase de qualification (1/2 finale) placée sous la responsabilité des délégués régionaux ainsi que des membres de la Commission des Jeunes. Au moins un enfant par établissement participant sera sélectionné. Les résultats de la feuille de jeux et la liste des élèves sélectionnés seront adressés aux établissements participants au plus tard **début janvier 2019**.

6. Cette deuxième phase, organisée entre mi-janvier et fin février (les lieux vous seront communiqués dans le courrier envoyé début janvier *), est qualificative pour la finale nationale.

7. La finale nationale se déroulera le **16 mars 2019** et regroupera environ 120 joueurs qualifiés, issus de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous les participants recevront un cadeau et un diplôme personnalisé ; les vainqueurs seront récompensés par des trophées.

8. Tout cas non prévu par le présent règlement sera réglé par la Commission des Jeunes de la Fédération Belge de Scrabble.

* A ce sujet, si votre établissement est intéressé à accueillir une ½ finale régionale, merci de nous le signaler via un mail à notre adresse spéciale : scrabble.scolaires@gmail.com